



Mon employeur me propose une rupture conventionnelle de mon cdi

Par **PATELI**, le **06/02/2010** à **09:21**

Bonjour, Mon employeur me propose une rupture conventionnelle de mon contrat de travail en CDI. Depuis de longs mois, je lui fait remarquer que les termes de mon CDI ne sont pas respectés. Dois je accepter de signer la rupture conventionnelle du contrat de travail, ou demander l'annulation de mon CDI aux Conseil des Prud'hommes ? Je vous remercie de me conseiller et vous présente mes salutations les plus respectueuses. Pateli

Par **Visiteur**, le **06/02/2010** à **15:14**

bonjour, rien ne vous oblige à accepter la rupture conventionnelle... difficile de vous conseiller ne connaissant pas votre problème... il serait plus judicieux de vous rapprocher d'un syndicat qui pourra vous aiguiller sur la meilleure solution à adopter.